

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2013)

Rubrik: Notices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

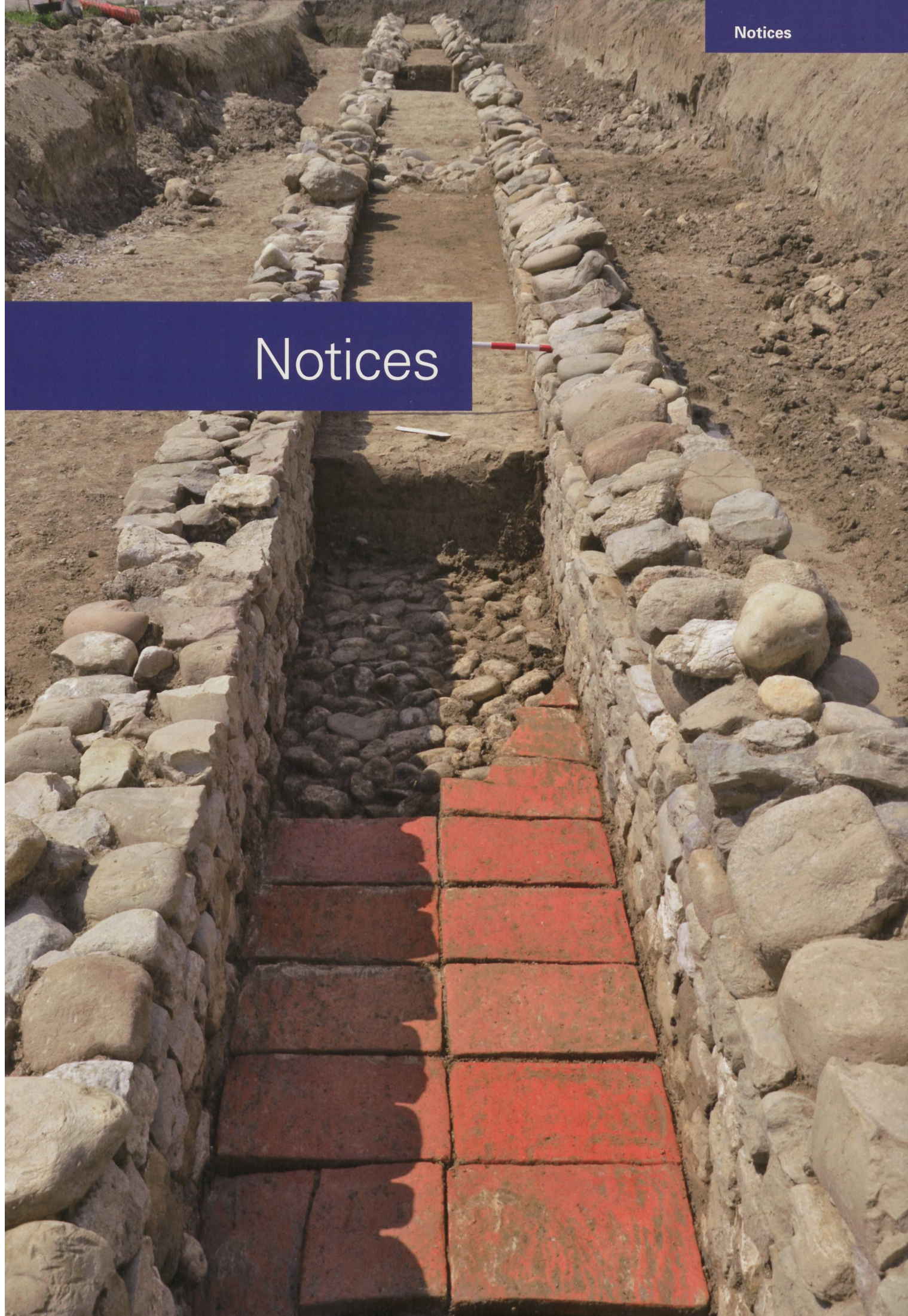
Terms of use

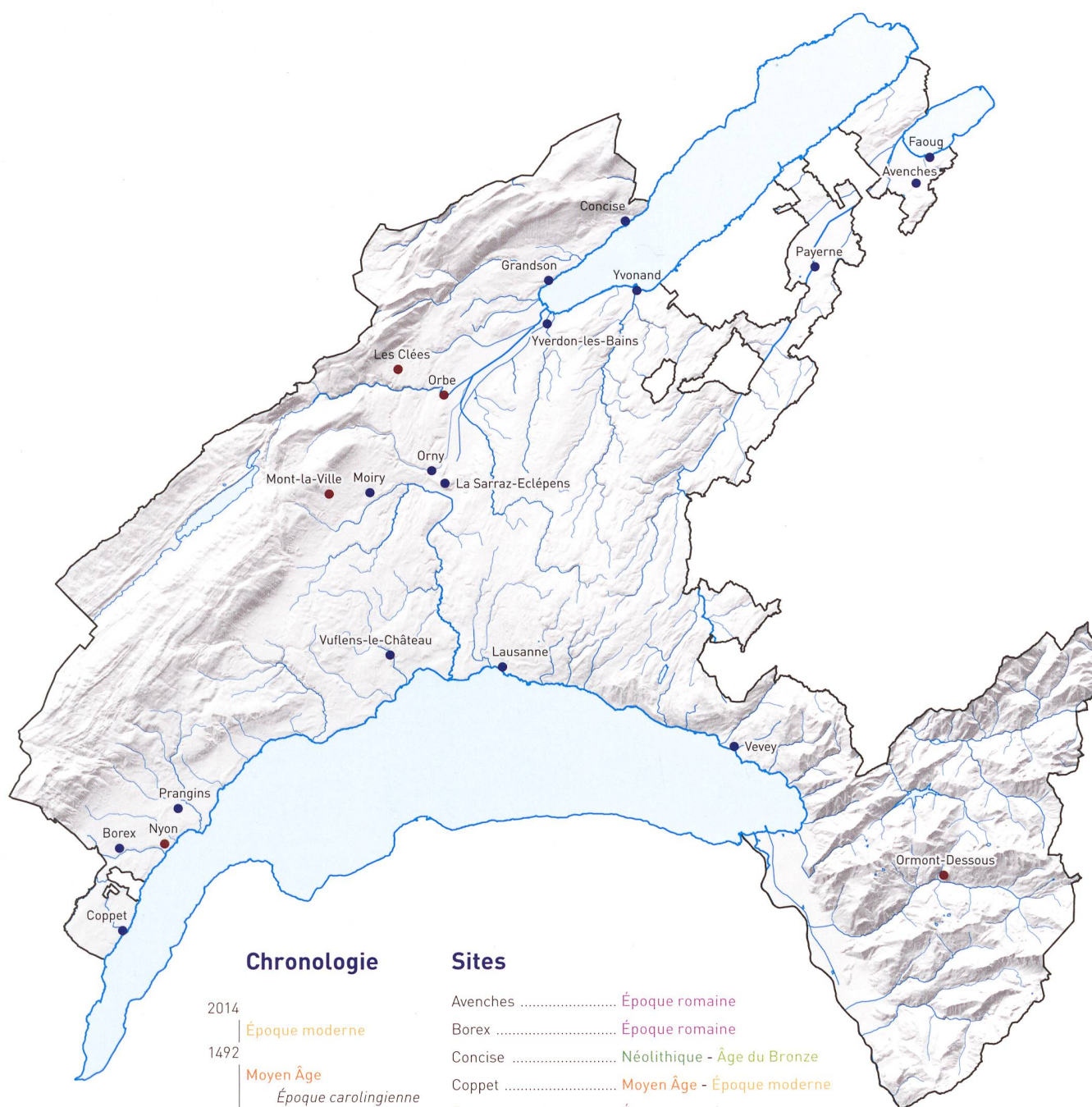
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notices





Chronologie

2014	Époque moderne
1492	
	Moyen Âge
	Époque carolingienne
800	
	Haut Moyen Âge
500	
	Époque romaine
- 52	
	La Tène
- 450	
	Hallstatt
- 800	
	Âge du Bronze
- 2200	
	Campaniforme
	Néolithique
- 5500	
	Mésolithique
- 10500	
	Paléolithique

Sites

Avenches	Époque romaine
Borex	Époque romaine
Concise	Néolithique - Âge du Bronze
Coppet	Moyen Âge - Époque moderne
Faug	Époque romaine
Grandson	Moyen Âge
La Sarraz-Eclépens	La Tène
Lausanne	Âge du Bronze - Époque romaine
Les Clées	Néolithique - Âge du Bronze
Moiry	Moyen Âge - Époque moderne
Nyon	Époque romaine - Moyen Âge - Époque moderne
Orny	Âge du Bronze - Hallstatt - Moyen Âge
Payerne	Moyen Âge - Époque moderne
Prangins.....	Époque romaine
Vevey.....	Moyen Âge - Époque moderne
Vufflens-le-Château	Moyen Âge - Époque moderne
Yverdon-les-Bains	Époque romaine - Époque moderne
Yvonand	Époque romaine

AVENCHES

Insula 15

District Broye-Vully

CN 1185 – 570 100 / 192 700

Époque romaine

Voirie, habitat, artisanats

La construction d'une maison individuelle sur une parcelle située dans le quart sud-ouest de l'*insula* 15, quartier d'habitat proche du centre d'*Aventicum*, a donné lieu de juillet à octobre 2013 à la fouille exhaustive d'une succession de bâtiments établis en bordure de rue. Ils remontent, pour les plus anciens, aux origines de la ville romaine.

La datation de ces vestiges n'est pas encore entièrement établie. Toutefois, la fréquentation du secteur est avérée dès la dernière décennie du 1^{er} s. av. notre ère déjà, par quelques structures en fosses. Elles sont contemporaines d'une première chaussée dont l'emprise sera scrupuleusement respectée par la suite malgré un rehaussement progressif de près de 2 m.

Le premier habitat véritablement organisé est établi au début du 1^{er} s. apr. J.-C. Il présente une série de locaux agencés autour d'un espace à ciel ouvert d'env. 60 m² auquel on accédait directement depuis la rue. Ces pièces étaient dotées pour la plupart d'un simple sol de terre battue.

Une seule, aménagée dans un second temps, était munie d'un sol de mortier lissé. Elles étaient délimitées par des cloisons étroites dont les fondations (sablères sur solin de pierres) (fig. 1) et les restes de l'élévation (morceaux d'argile portant l'empreinte de clayonnage) sont caractéristiques d'une architecture de terre et de bois à colombage.

Le rehaussement généralisé des niveaux de circulation d'env. 40 cm sur les décombres des aménagements précédents assure la transition avec les constructions suivantes. Établies dès les années 30-40 apr. J.-C., elles reproduisent en grande partie le plan de l'habitat précédent avec notamment le maintien d'une cour intérieure désormais agrandie (env. 80 m²), s'ouvrant sur un portique de rue à colonnade. Protégés par un simple auvent, plusieurs foyers dont la fonction - artisanale ou domestique - reste à préciser, vont s'y succéder. Les locaux sont cette fois-ci pratiquement tous munis de sols maçonnés qui révèlent le tracé en négatif de parois étroites à ossature de bois dépourvues de fondations. La création d'un local maçonné semi-enterré empiétant partiellement sur la cour et abritant en l'un de ses angles un foyer plusieurs fois réaménagé (fig. 2) intervient dans le courant de cette période d'occupation.

Avec l'implantation d'un nouvel édifice, entièrement maçonné cette fois-ci, on assiste à une redistribution partielle des espaces habités. L'avant-cour, encadrée de pièces ou couloirs dont les niveaux de sol ont pratiquement tous disparu, accueille

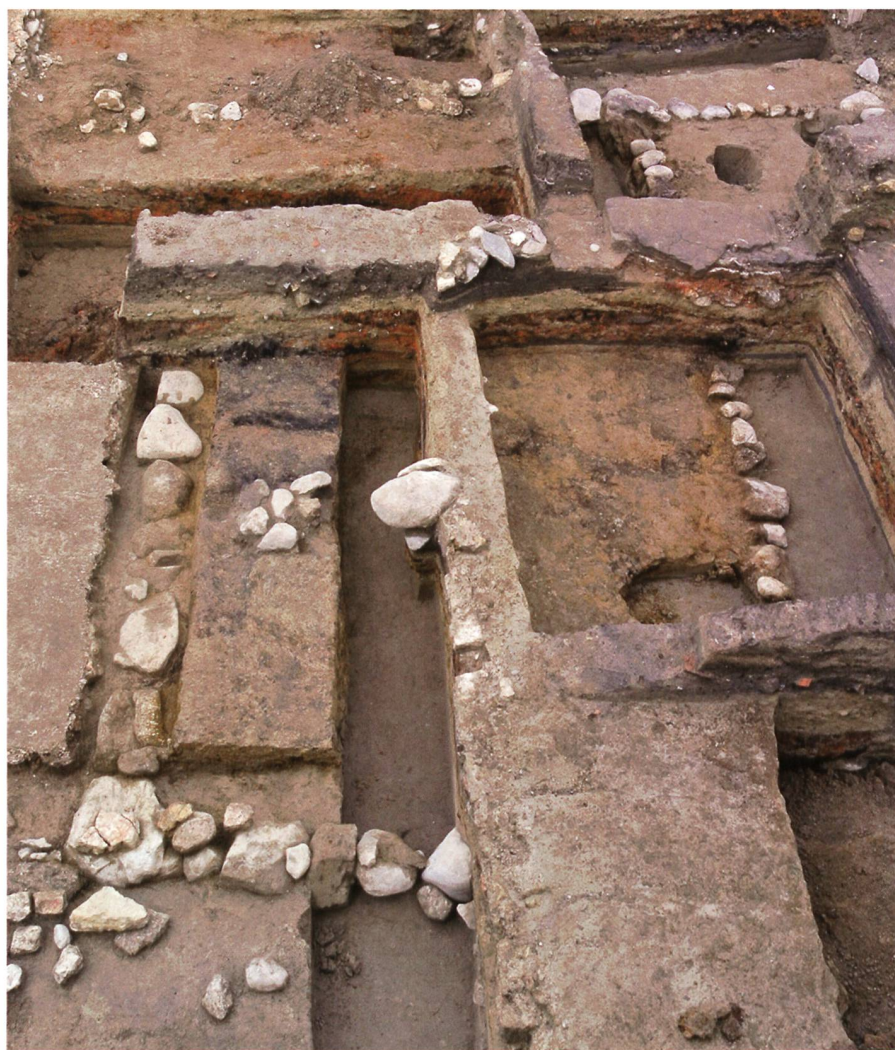


Fig. 1. AVENCHES – Insula 15. Vestiges des constructions en bois du début du 1^{er} s. de notre ère [photo Site et Musée romains d'Avenches, H. Amoroso, A. Schenk].



Fig. 2. AVENCHES – Insula 15. Foyer constitué d'éléments de construction en terre cuite en remploi aménagé à l'angle d'un local semi-enterré [photo Site et Musée romains d'Avenches, H. Amoroso, A. Schenk].

à nouveau plusieurs foyers et est légèrement réduite en surface. L'arrière du bâtiment, où subsistaient les fondations d'un caniveau en dalles de grès, pourrait avoir été dévolu à un jardin.

Ce petit secteur de l'*insula* 15 n'a sans doute pas consisté uniquement en un simple habitat. Plusieurs objets ou déchets suggèrent que différentes activités artisanales y ont été exercées, dans le domaine de la métallurgie (creusets, fragment de moule, concentration de batitures) ou de l'exploitation des produits animaux (tabletterie, corneterie). Exceptés de nombreux foyers, aucune installation spécifique de l'un ou l'autre de ces artisanats n'a toutefois été mise en évidence. Font peut-être exception plusieurs fosses quadrangulaires contigües, dont les parois rectilignes semblent indiquer qu'elles étaient à l'origine cuvelées de planches: creusées lors des dernières phases d'occupation, ces structures pourraient s'apparenter à des cuves utilisées pour la tannerie.

Hugo Amoroso, Pierre Blanc et Aurélie Schenk

Investigations et documentation: FPA.

Les résultats des interventions menées en 2013 par la Fondation Pro Aventico sur le site romain d'Avenches sont présentés de manière détaillée dans la «Chronique des fouilles archéologiques», *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 55, 2013.

BOREX

A la Chaux

District de Nyon

CN 1260 – 503 725 / 137 353

Époque romaine

Aqueduc

Cette intervention a été réalisée en février-mars 2013 sur le tracé du futur gazoduc Trélex-Colovrex. Un tronçon d'aqueduc de 8 m de longueur a été documenté dans l'emprise du projet. Implanté à faible profondeur dans le terrain, l'aqueduc a vu sa voûte fortement endommagée. Dans le secteur fouillé, l'aqueduc présente des caractéristiques particulières: un radier de fond particulièrement robuste et une isolation soi-



Fig. 3. BOREX – A la Chaux. Tronçon d'aqueduc, vue ouest (photo Archeodunum SA).

gnée des parois internes au mortier de tuileau. Seules la maçonnerie interne des piédroits et leur arase semblent liées à la chaux. La disposition des *tegulae mammatae* du fond de canalisation sur trois rangées de front sort également de l'ordinaire (fig. 3), car jusqu'à présent l'agencement du pavage relevé en fouille consistait en des paires de *tegula* posées dans le sens de la longueur à travers le canal.

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum. Rapport: Christophe Henny, Carole Blomjous, Borex. A la Chaux. Gazoduc Trélex-Colovrex. Projet Gaznat SA. Int. 10835 / Aff. 277. Rapport de surveillance archéologique [09.04.13 - 17.06.13] et fouille de l'aqueduc à Borex [25.02.13 - 01.03.13], Archeodunum SA, Gollion, octobre 2013.

BOREX

En Pétaney

District de Nyon

CN 1260 – 502 950 / 136 970

Époque romaine

Aqueduc

L'aqueduc a été dégagé en février 2013 sur 8,50 m dans l'emprise de la route de desserte d'un nouveau parking ainsi que dans un sondage proche, en contrebas du centre du village. La construction se trouve à faible profondeur, le sommet de la voûte disparue devant se situer au ni-

veau même du terrain actuel. Seules la paroi interne des piédroits et leur arase sont a priori maçonnées. Un drain est visible sous le piédroit amont de l'aqueduc. Le fond du canal est composé de *tegulae mammatae* reposant sur un radier. La voûte devait être liée au mortier de chaux même si ce dernier est fusé.

Grâce à cette intervention, le tracé de l'aqueduc a été décalé de soixante mètres au sud-est de sa position supposée. En s'appuyant sur l'axe relevé lors de la fouille de la structure et en reprenant les vues aériennes du site, il a même été possible d'établir son tracé sur 150 m.

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum. Rapport: Christophe Henny, Borex. En Pétaney. Extension du réseau EU/EC, parcelles 01, 02, 03 et 296. Int. 10836 / Aff. 327. Rapport de surveillance archéologique et de fouille de l'aqueduc, 22 octobre au 24 janvier 2013 et du 7 au 19 février 2013, Archeodunum SA, Gollion, juin 2013.

CONCISE

Les Grèves Ouest

District du Jura-Nord vaudois

CN 1183 – 545 450 / 189 000

Néolithique - Âge du Bronze

Stations littorales

Des travaux obligatoires selon la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux), réalisés pour la séparation des eaux usées et leur raccordement à la station d'épuration (STEP) ainsi que la désaffectation des fosses septiques des chalets implantés dans la baie de Concise, ont nécessité une surveillance archéologique destinée à limiter les impacts au site classé UNESCO (CH-VD-05). Les interventions, intermittentes, réalisées sur plusieurs jours, ont confirmé nos connaissances du site, très bien documenté grâce aux fouilles entreprises dans le cadre du projet Rail 2000. Les destructions liées aux travaux envisagés sont minimales et couvrent une surface de moins de 8 m². Le problème principal rencontré lors des surveillances des atteintes aux sites palafittiques est paradoxalement celui qui est à l'origine de leur

conservation extraordinaire : la nappe phréatique, présente dès que les niveaux en place apparaissent, et qui nécessite l'emploi de pompe dont l'implantation induit une destruction.

Des pilotis ont très rapidement été observés lors de la construction de la chambre de pompage (STAP), mais leur position respective n'ont pu être relevées en raison de l'inondation. L'utilisation de deux pompes n'a pas fait baisser le niveau de l'eau et la surface a été perdue pour toute observation archéologique. Comme la STAP est implantée pour moitié dans la zone déjà fouillée entre 1995 et 2000, la destruction estimée est de 4 à 5 m².

Les décapages machine se sont poursuivis dans ces conditions peu optimales jusqu'à une profondeur de 3 m (altitude 427,40 m). Une quinzaine de pilotis ont été prélevés ainsi que quelques ossements et des tessons. La densité des pieux est tout à fait conforme à ce qui a été observé dans les fouilles Rail 2000. Le mobilier archéologique, de la faune et des tessons de panse en céramique fine et grossière attribuables au Néolithique moyen et au Néolithique final, confirme ce que l'on connaît et aucun élément particulier n'a été observé.

La construction d'une chambre intermédiaire a entraîné la destruction des premiers niveaux archéologiques en place sur environ 2 m² et sur 2 m le long de la petite tranchée qui la sépare de la STAP. Sous un niveau de sable, la présence de pierres éclatées au feu en grand nombre et d'un sédiment charbonneux type fumier lacustre très mélangé signale le sommet d'un dépotoir du Néolithique final. Cette structure repérée en coupe n'a pas été documentée en raison de l'instabilité du terrain et de l'inondation des surfaces dégagées à la pelle. Le fond de la fouille à cet endroit est de - 1,10 m (env. 429,40 m) et les niveaux archéologiques ont été détruits sur 30 à 40 cm.

Les tranchées proprement dites n'ont guère été destructrices et seul le sommet de la séquence est atteint localement. Des pilotis ont été observés dans la tranchée reliant la chambre intermédiaire au premier chalet situé à l'ouest en direc-

tion du village de Concise. La longueur de cette tranchée est de 20 m pour une largeur de 60 cm environ et une profondeur comprise entre 429,80 et 429,57 m. Ici aussi, le niveau de la nappe est élevé, surtout sur les premiers mètres à proximité de la chambre intermédiaire où le sommet des couches en place a été détruit. A l'autre extrémité de la tranchée, nous nous trouvons juste en dessous de la première plage de galets qui correspond au fond du lac avant la correction des eaux du Jura. Des pilotis ont été observés, mais ils n'ont pas pu être relevés en plan, ni prélevés et seule la partie supérieure de ces structures a été partiellement effleurée par la pelle mécanique.

Ariane Winiger

Investigations et documentation : AC.
Rapport : Ariane Winiger, *Concise – Les Grèves Ouest, rapport d'intervention mars-avril 2013. Int. 10840 / Préavis CAMAC 8995*, Archéologie cantonale, Lausanne, avril 2013.

COPPET

Grand-Rue 46

District de Nyon

CN 1281 – 504 015 / 130 135

Moyen Âge - Époque moderne

Rempart – Maison bourgeoise

La transformation de cette maison au bénéfice du recensement architectural (note 3, fiche n°233/59), située à l'extrémité sud-ouest de l'ancien bourg médiéval, a mis au jour diverses structures. Le niveau du sol du rez-de-chaussée a été abaissé d'environ 40 cm après dépose du sol en béton existant. Plusieurs murs arasés ont été découverts sous le remblai de gravats. D'après les anciens plans cadastraux, la bâtisse actuelle, datée des alentours de 1770 (cf. Monique Bory (dir.), *Coppet, histoire et architecture*, Yens s./Morges ; Saint-Gingolph : Ed. Cabédita, 1998, p. 29-32, fig. 158), se situe à cheval sur le tracé du mur de ville médiéval. Un tronçon de ce rempart, constitué d'un double parement en blocs de molasse et d'un blocage de galets (largeur 1,40 m), a été dégagé sur une longueur de 3,50 m.

Une autre maçonnerie doit correspondre au mur de braie encadrant la porte de ville, représenté sur le plan de 1660. Les autres éléments découverts, murs et départ d'escalier de cave en molasse et partiellement en béton, font partie de remaniements ultérieurs du bâtiment. L'absence de stratigraphie et de matériel associé rend impossible la datation de ces structures.

Mathias Glaus

Investigations et documentation : Archéotech.

COPPET

Grand-Rue 16

District de Nyon

CN 1281 – 504 120 / 130 290

Époque moderne

Canalisation – Rural

Le projet de construction d'un immeuble au nord-est de l'ancien bourg de Coppet à l'emplacement du rural effondré en septembre 2011 a nécessité une surveillance archéologique. En effet, cette grange, construite en 1784, se trouve d'après les plans cadastraux à cheval sur le tracé de l'enceinte médiévale.

L'intervention s'est déroulée en deux temps : un premier sondage archéologique a été effectué avant le début des travaux dans la zone *extra-muros*. La voûte de la canalisation de la Doye y a été mise au jour, ainsi que d'importants remblais d'époque moderne liés à ces travaux. Sous ces niveaux, un soubassement de mur en galets a été repéré ; d'orientation est-ouest, cette structure est oblique par rapport à la voirie.

L'excavation pour les installations techniques dans la zone *intra-muros* a été suivie afin de repérer des vestiges de la maison forte de Cursinges attestée dès 1388 à cet emplacement. Malheureusement aucune trace de ce bâtiment n'a été découverte car la zone a été fortement remaniée et abaissée. Le sol de la grange moderne reposait sur un substrat géologique argileux et les fondations du mur mitoyen se situaient presque au niveau du

sol actuel. Le mur de refend du rural est trop profondément fondé pour en dégager sa base ; par conséquent, la présence du mur d'enceinte médiéval conservé sous celui-ci n'a pas pu être vérifiée. Quelques observations succinctes ont été effectuées sur les élévations.

Mathias Glaus et Anna Pedrucci

Investigations et documentation : Archéotech.
Rapports : Mathias Glaus, Coppet – Grand-Rue 16.
Int. 10838 / AFF. 950. ECA 130b. Rural et dépendance.
Investigations archéologiques, Archéotech SA, Epalinges, mai 2014.

FAOUG

Pâquier-aux-Oies

(parcelles 683-684-685-689)

District Broye-Vully

CN 1165 – 571 450 / 194 720

Époque romaine

Voie – Habitat ? Lieu de culte ?

La construction de plusieurs villas dans le quartier du Pâquier-aux-Oies a nécessité deux fouilles préventives, qui complètent le suivi systématique des terrassements sur ce secteur. Les travaux menaçaient en effet une voie romaine peu profondément enfouie, identifiée lors de l'équipement des parcelles en 2008 (cf. *BPA*, 50, 2009, p. 268-269 ; *RHV*, 117, 2009, p. 296-298) ainsi que des couches d'occupation et de démolition de la même période, repérées en 2011 au nord de cet ouvrage (cf. *RHV*, 120, 2012, p. 467).

Les investigations ont dégagé deux segments de route et des aménagements au sud de celle-ci, matérialisés par des structures en creux (trous de poteaux, fosses de rejet, fossé) ainsi que deux empièvements qui semblent correspondre à des radiers. La plupart des vestiges, situés en dessous des fonds de terrassement, n'ont pas pu être fouillés.

La voie est constituée d'une chape de galets et graviers ronds formant un léger dôme, conservée au maximum sur 20 cm d'épaisseur et dont le sommet se situe directement sous la terre végétale. La chaussée, large d'environ 6 m, est bordée par deux fossés évasés et peu

profonds qui en assuraient le drainage. La fouille n'a pas mis en évidence d'éventuelles ornières, probablement en raison de l'arasement de la structure par les activités agricoles. L'ouvrage, orienté sud-ouest / nord-est, est implanté sur un cordon littoral sableux qui longe la rive du lac de Morat ; il correspond à la voie quittant Avenches par la porte du nord-est, en passant par le secteur funéraire d'En Chaplix.

Les deux empièvements, les fosses de rejets ainsi que les trous de poteaux adjacents pourraient appartenir à des bâtiments en terre et bois destinés à des activités commerciales, comme le suggère la fréquence des monnaies sur la zone fouillée. Un autel votif en calcaire blanc, remployé comme calage de poteau ainsi qu'une clochette en bronze (fig. 4) pourraient attester la présence d'aménagements à caractère religieux. Les couches de démolition de ces constructions sont en grande partie arasées, mais encore localement matérialisées par des amas de blocs calcaires et de tuiles concassées, parfois compactés. Ces aménagements sont délimités à l'est par un fossé orienté perpendiculairement à la voie, qui paraît fonctionner comme axe directeur

d'une structuration orthonormée de l'espace.

Les datations fournies par la céramique indiquent que le site a connu deux grandes phases de fréquentation, l'une au cours de la première moitié du 1^{er} s. et l'autre durant la seconde moitié du 2^e s. apr. J.-C. Néanmoins, la découverte d'un potin leuque et d'un quinaire helvète dans les sables bordant la chaussée antique permet de supposer que l'ouvrage a pérennisé un tracé plus ancien, remontant au moins à La Tène finale.

Dorian Maroelli

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapports : Dorian Maroelli, Faoug. Pâquier aux Oies (parcelles 683, 684, 685). Int. 10876 / Aff. 340.
Rapport final d'opération d'archéologie préventive 28 mai au 14 juin 2013, Archeodunum SA, Gollion, juillet 2013.

Dorian Maroelli, Faoug. Pâquier aux Oies. Parcelle 689. Int. 10971 / Aff. 355. Rapport d'opération d'archéologie préventive du 4 au 13 novembre 2013, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2014.



Fig. 4. FAOUG – Pâquier-aux-Oies (parcelles 683-684-685-689). Autel votif miniature en calcaire, clochettes, fibules et monnaies romaines et celtiques en bronze (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

GRANDSON

Château

District du Jura-Nord vaudois

CN 1183 – 539 583 / 184 576

Moyen Âge

Château

Les travaux de rénovation du château, commencés au printemps 2012, ont touché diverses zones dans et hors du château.

En janvier, le remplacement des canalisations EU/EC devant le Châtelet, au pied de la rampe d'accès, a mis au jour plusieurs murs appartenant à la première barbacane d'entrée et de la grange y adossée en 1716 (fig. 5). En juin, suite aux découvertes effectuées dans la tranchée EU/EC à proximité de la tour sud, il a été décidé, en accord avec l'Archéologie cantonale, d'élargir la fouille jusqu'au pied de la tour, afin d'essayer de mieux comprendre les structures dégagées en 2012 (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 73-74).

Plusieurs murs sont apparus ainsi qu'un canal d'égout maçonné d'orientation est-ouest et un pavage de boulets postérieur à toutes les autres structures.

Le large mur perpendiculaire à la tour, dont le parement est typologiquement proche de celui qui contient la rampe d'accès au château, formait sans doute avec ce dernier la deuxième barbacane défensive, passage obligé pour arriver à l'entrée principale du château au pied de la tour sud (cf. Daniel de Raemy et al., *Châteaux, donjons et grandes tours dans les états de Savoie (1230-1330). Un modèle : le château d'Yverdon*, Lausanne, 2004, CAR, 98 et 99, p. 240). Il vient buter contre un bouchon d'origine inconnue, situé au pied de la tour (obturation d'un canal de latrines?), et s'appuyer contre un mur en équerre plus ancien, également postérieur à la tour. Ce dispositif de barbacane n'est donc pas contemporain de la construction du château, mais est issu d'un remaniement médiéval plus tardif. Le mur en équerre plus ancien est partiellement oblitéré par la canalisation susmentionnée et disparaît au-delà du portail situé entre la rampe d'accès et la terrasse. Côté rampe, d'autres éléments

maçonnés, dont la fonction reste indéterminée, sont également apparus. Il n'a pas été possible de faire le lien entre ces structures et le mur longitudinal découvert dans la rampe en 2012.

En novembre, une tranchée (80 cm de profondeur sur 40 cm de largeur) pour la pose d'un complément au parafeu a été creusée, traversant la cour intérieure du nord au sud. Après la découverte d'un mur, elle a été complétée, à la demande de l'architecte, par un creusement perpendiculaire est-ouest d'une largeur de 1 m effectué de part et d'autre jusqu'à l'arase du mur, soit à peine 10 cm sous le niveau de circulation actuel. Trois murs parallèles, de différentes époques, perpendiculaires à la courtine nord ont été observés. Le plus à l'ouest, d'une largeur en élévation de 1,30 m (ressaut à l'ouest de 20 cm) présente de fortes traces de rubéfaction. Le deuxième, d'une largeur observée de 1,50 m, correspond à l'arrachement visible en élévation dans la courtine nord, il s'appuie contre le mur situé le plus à l'est. Ce dernier, peut-être le plus ancien, a été observé sur une largeur de 2,10 m environ et ne se prolonge pas en direction de la courtine nord, mais se retourne vers l'est, parallèlement à la courtine, à environ 5 m de cette dernière. La faible empreinte de ces travaux n'a pas permis de comprendre la relation de ces éléments entre eux ou avec les

élévations, notamment la paroi nord du donjon dit primitif. Il n'est pas exclu que le mur large découvert fasse partie d'un dispositif défensif encore plus ancien. La stratigraphie, perpendiculaire au retour de ce mur, montre sa tranchée de fondations, qui coupe une couche d'incendie (datation ¹⁴C en cours).

Des travaux d'installation de conduites (EU/EC, gaz, etc.) ainsi que le creusement pour l'implantation d'un ascenseur, sont en cours dans les caves, anciennement musée de l'auto. Un large mur courant obliquement sous la courtine sud est apparu, dont l'interprétation reste délicate : courtine antérieure à l'actuelle dont l'orientation respecte l'angle de tir de l'archère du rez-de-chaussée de la tour sud ou dispositif de défense en lien avec le château primitif ?

Les analyses du bâti se sont également poursuivies en 2013 avec l'étude du front oriental et du corps de logis sud, qui ont livré d'importants éléments de compréhension sur le développement du château.

Anna Pedrucci et Daniel de Raemy

Investigations et documentation : Archéotech.

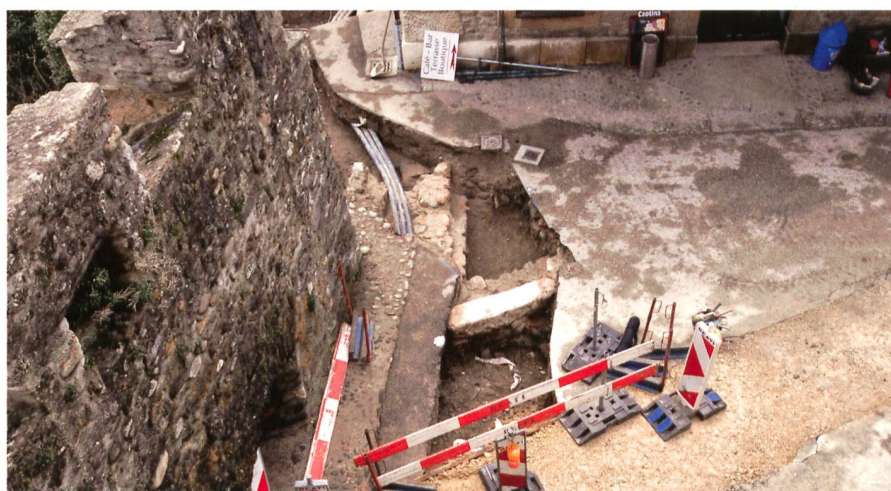


Fig. 5. **GRANDSON** – Château de Grandson. Vue depuis le sommet de la porte des sondages devant le Châtelet. Au premier plan, seuil en calcaire, à gauche mur de terrasse et mur qui s'appuie contre (photo Archéotech SA, C. Laurent).

LA SARRAZ-ECLEPENS

Le Mormont

District de Morges

CN 1222 – 530 800 / 167 610

La Tène

Sanctuaire helvète

La campagne de fouille 2013 a touché la moitié sud de l'étape 5 de la carrière du Mormont, la moitié nord ayant été explorée l'année précédente (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 74-75). La surface, caractérisée par un terrain très accidenté, est marquée dans sa partie centrale par un monticule calcaire qui la surplombe d'environ 3 m.

Un peu plus de cinquante structures ont été identifiées, parmi lesquelles six fosses à dépôts, quatre foyers, une sablière et une trentaine de trous de poteau. A l'exception de quatre structures situées aux extrémités du secteur, tous les vestiges se concentrent dans un périmètre de 3000 m², à l'emplacement d'une faille naturelle, orientée est-ouest. Contrairement à ce qui a été observé lors des campagnes précédentes, cette zone ne comprend pas de fosses, alors que la couverture sédimentaire permet de creuser profondément. Ce sont principalement des trous de poteau, des foyers et autres structures de faible profondeur qui l'occupent.

Vingt trous de poteau délimitent une surface de 120 m² environ. Quinze d'entre eux sont disposés en deux rangées presque parallèles espacées de 7 m environ, orientées nord-sud. Trois poteaux se



Fig. 6. **LA SARRAZ-ECLEPENS** – Le Mormont. Fosse 712. Dépôt composé de fragments de céramiques appartenant à plusieurs vases, dont une marmite tripode (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

trouvent à l'intérieur et deux à l'extérieur de ces deux rangées, ce qui suggère le plan d'une construction de 8 m, au minimum, sur 14 m de long, au maximum. Cependant, l'absence de poteaux sur le côté sud, peut-être détruits à l'occasion de l'excavation de la tranchée exploratrice TR 7/2012, nous invite à la prudence quant à son interprétation.

Les fosses découvertes dans cette partie du site livrent un nombre réduit de dépôts; les meules ainsi que les restes

humains sont absents, à l'exception de quelques petits fragments calcinés.

Les fosses ont des dimensions modestes, leurs diamètres varient entre 1,40 et 2,60 m pour des profondeurs conservées comprises entre 0,30 et 0,90 m. Cinq d'entre elles sont implantées dans des cuvettes peu profondes creusées à la surface du calcaire par le glacier. La sixième, en revanche, est installée sur deux tiers de sa profondeur dans une étroite faille karstique. Leur remplissage comporte des



Fig. 7. **LA SARRAZ-ECLEPENS** – Le Mormont. Fosse 722. Coupe vue nord-ouest (photo Archeodunum SA, C. Cantin).

niveaux de dépôts composés essentiellement de menus objets métalliques, de restes fauniques épars et de fragments de céramique.

Le dépôt de la fosse 712 se distingue par le grand nombre de vases fragmentés, dont deux céramiques d'influences méditerranéennes, à savoir une marmite tripode en pâte sombre modelée et une assiette type Lamb. 36 en pâte grise fine (fig. 6). Cette dernière porte les marques de plusieurs réparations au moyen d'agrafes en fer. La fosse 722, profonde de 0,90 m pour un diamètre à l'ouverture de 1,80 m, se caractérise par un profil en entonnoir : très large sur les premiers 30 cm, elle se resserre ensuite sur plus de 60 cm dans un karst étroit, tronconique (fig. 7). Deux niveaux de dépôt ont été individualisés dans son remplissage. Le premier, déposé dans le karst, réunit les restes d'un jeune porc, des pattes et crâne de capriné et des mandibules de bœuf non brûlés, de rares esquilles calcinées et quelques tessons, les deux derniers éléments provenant probablement du niveau supérieur. Le second dépôt, dans le tiers supérieur de la fosse, est composé de fragments de céramique, de nodules de terre cuite, de quelques menus objets en fer et de nombreux restes fauniques, dont la quasi totalité est calcinée, l'ensemble pris dans une matrice charbonneuse. Si cette campagne n'apporte guère d'informations supplémentaires concernant l'étendue du site, elle a mis en évidence une situation nouvelle, avec une zone présentant une faible densité de fosses et abritant une construction.

Claudia Nitu

Investigations et documentation : Archeodunum. C. Brunetti (étude céramologique), A. Gallay (étude anthropologique); P. Méniel, CNRS (étude de la faune); M. Guélat (étude sédimentologique), Ö. Akeret et C. Brombacher (étude carpologique).
Rapports : Claudia Nitu, Caroline Brunetti, *Communes d'Eclépens et La Sarraz, Le Mormont, EMT 12, Aff. 267. Rapport sur les fouilles 2012, Volumes I et II*, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2013.
Jean Tercier, *CH - Le Mormont (VD). Fouilles EMT12. Rapport d'analyse par le radiocarbone LRD13/R6781R*, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon, 18 janvier 2013.
Claudia Nitu, *Communes d'Eclépens et La Sarraz, Le Mormont, EMT 13 / Aff. 267. Rapport des fouilles 2013*, Archeodunum SA, Gollion, avril 2014.

LAUSANNE

Vidy Boulodrome

District de Lausanne

CN 1243 – 535 270 / 152 446

Époque romaine

Vicus (habitat, dépotoir, artisanat)

L'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité de l'Université de Lausanne a effectué sa fouille-école à Vidy, sous les terrains de pétanque du Boulodrome. Cette opération a été menée avec l'autorisation et le soutien de l'Archéologie cantonale et de la ville de Lausanne dans le cadre du projet urbanistique *Métamorphose* de la Ville de Lausanne (cf. Susan Ebbutt, Sébastien Freudiger, « Lausanne – Près de Vidy. Planifier une fouille extensive au centre de Métamorphose », *AVd. Chroniques* 2012, p. 44-55).

Les deux premières maisons de l'extrémité occidentale du vicus de *Lousonna*, le long du *decumanus* ont été exhumées en 2013. Six grandes périodes, toutes datées de l'époque romaine, ont été mises en évidence :

Les périodes F et E (15/30 à 75 apr. J.-C.)



Fig. 8. LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Lot d'objets provenant peut-être d'un laraire (photo Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne).

sont connues uniquement par de petits sondages profonds et n'ont pas livré de plan cohérent. Il semblerait néanmoins que l'on soit déjà en présence de bâtiments bordés d'aménagements viaries. Les vestiges de la période D (75 à 190 apr. J.-C.) sont plus explicites. Leur étude a mis en évidence deux bâtiments mitoyens dont seul le premier (B1) a été dégagé et fouillé sur toute sa largeur, d'environ 14 m. La longueur du bâtiment, ou de la

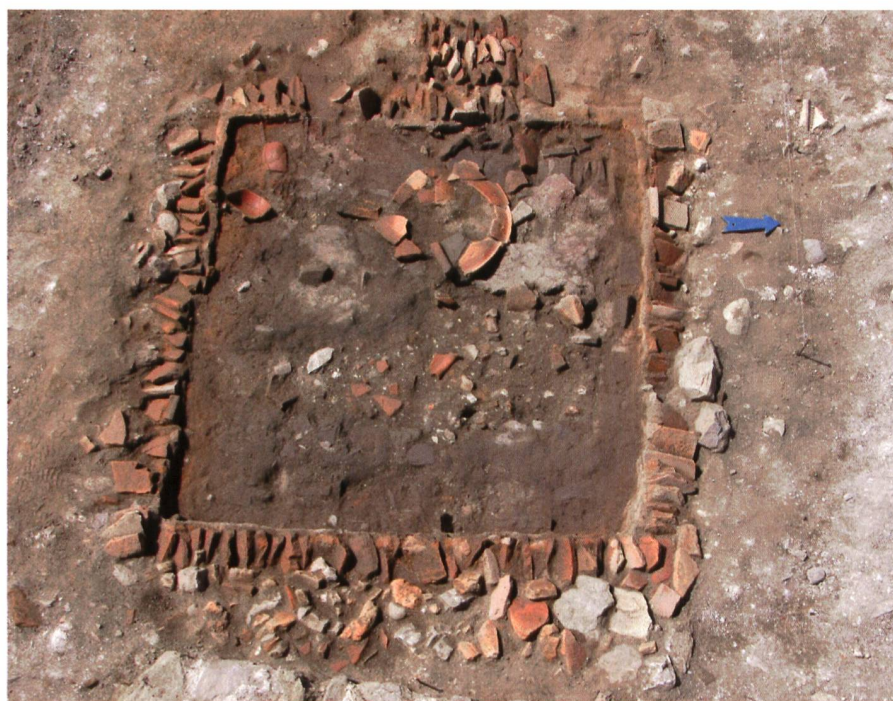


Fig. 9. LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Four de potier (photo Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne, N. Consiglio).

parcelle, est inconnue car hors emprise. Elle peut néanmoins être restituée à environ 30 m. Cet édifice était entièrement construit en matériaux périssables, avec des cloisonnements internes (solins de pierres sèches) dessinant au moins quatre locaux et une cour intérieure. Une épaisse couche de démolition d'un étage effondré a livré un assemblage d'objets provenant certainement d'un lieu de culte domestique (statuettes de coq et de cheval, cristal de roche et galets sphériques) (fig. 8). Ce bâtiment était bordé à l'ouest et au sud d'un trottoir, qui sera transformé en portique durant le 2^e s. de notre ère. Des aménagements de rue ont également été repérés à l'ouest, bordant le *vicus* du nord au sud. Le bâtiment 2, quant à lui, n'a pas été fouillé sur toute sa surface. La période C (190 à 250/270 apr. J.-C.)

voit l'apparition tardive de la maçonnerie, pour les fondations de murs tout au moins (fig. 10); en effet, les éléments maçonnés mis au jour semblent être majoritairement des banquettes servant de soubassement aux élévations en pan de bois. Les limites extérieures des deux bâtiments ne changent pas, mais les portiques ouest et sud sont désormais construits sur des bases de piliers en maçonnerie. Une tranchée effectuée à l'extérieur ouest du bâtiment 1 a mis en évidence une grande zone d'épandage de déchets en bordure du *vicus*.

La période B (250/270 à 280/290 apr. J.-C.) correspond à l'occupation du secteur après la démolition des bâtiments. Loin d'être abandonnée, cette zone va abriter un atelier de potier doté d'un four à plan carré et languette centrale qui a notam-

ment servi à la production de mortiers en revêtement argileux (fig. 9).

Enfin, le site présente des traces de fréquentation durant le 4^e siècle de notre ère (*aes* IV). Ces dernières ainsi que les éléments post antiques forment la période A. La prochaine campagne permettra de fouiller complètement le bâtiment 1 et d'explorer toute la surface du bâtiment 2, afin d'affiner la chronologie des occupations et la fonction des deux maisons.

Fanny Lantheman

Investigations et documentation: IASA.
Rapport: Fanny Lanthemann, Thierry Luginbühl (dir.), Lausanne-Vidy. Boulodrome. VB13 / Int. 10868.
Rapport d'intervention des fouilles-école IASA juin-juillet 2013. Vol. I - Textes, figures, planches et répertoires. Vol. II - Annexe VIII - Inventaire général du mobilier, IASA, UNIL, décembre 2013.



Fig. 10. LAUSANNE – Vidy Boulodrome. Vue d'ensemble des deux maisons [190 à 250/270 ? apr. J.-C.] avec les bases des piliers du portique sud au premier plan et portique ouest sur la gauche (photo Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne).

LAUSANNE

Vidy Tranchée du chauffage à distance

District de Lausanne

CN 1243 – 535 280 / 152 385

Âge du Bronze - Époque romaine

Tombe – Vicus (habitat, artisanat)

La construction d'une galerie pour le chauffage à distance à Lausanne-Vidy a impliqué la fouille préventive d'un quartier du vicus de Lousonna. La tranchée traverse obliquement l'autoroute A1 sur une longueur de 75 m et une largeur de 11, jusqu'à une profondeur de 4,5 m sous le bitume (fig. 11). Ce tracé autoroutier avait déjà fait l'objet d'une exploration archéologique superficielle lors de sa construction en 1960-1961, qui avait montré l'étendue des vestiges conservés à cet endroit (cf. Hans Bögli et al., *Lousonna 1*, Bibliothèque historique vaudoise XLII, Lausanne, 1969).

Trois propriétés contiguës situées le long de la rue principale de la ville romaine ont été explorées. L'occupation de ce secteur dans le quartier occidental du vicus se développe entre le milieu du 1^{er} s. et le 3^e siècle de notre ère. En front de rue, derrière les portiques et boutiques pré-

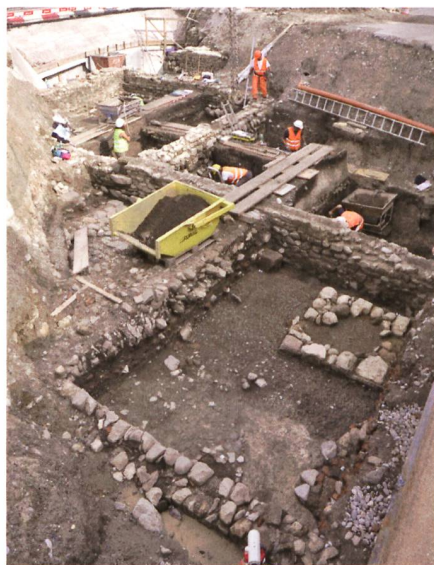


Fig. 11. LAUSANNE – Vidy Tranchée du chauffage à distance. Fouille du tronçon central de la tranchée où ont été mis au jour les murs maçonnés du dernier état d'occupation d'une maison romaine (photo Archeodunum SA).



Fig. 12. LAUSANNE – Vidy Tranchée du chauffage à distance. Vestiges d'un mur effondré sur les tuiles de la toiture d'un vaste espace artisanal (photo Archeodunum SA).

sumés, se concentrent les pièces d'habitation. L'une d'entre elles était aménagée sur une cave qui a livré un petit stock de tuiles destiné aux réparations de la toiture. Fait assez rare, plusieurs pans de murs effondrés après l'abandon des lieux ont pu être documentés dans l'emprise du bâtiment (fig. 12). L'ornementation de cette demeure nous est ainsi connue par des fragments de peinture murale découverts sur le sol d'une pièce, sous son mur porteur. A l'arrière de ces espaces dévolus à l'habitat se rassemblent les traces d'activités artisanales, notamment de la métallurgie du fer. Un atelier de forgeron a ainsi été identifié grâce aux nombreux déchets (scories, battitures,...) conservés dans les niveaux charbonneux des sols. Les restes de consommation des habitants, tels que la vaisselle cassée et les ossements d'animaux, ont été jetés dans un dépotoir localisé en aval de l'atelier. La séquence des couches archéologiques atteint par endroits une épaisseur supérieure à 2 m, concentrant au moins trois états d'occupation successifs : les premiers bâtiments étaient érigés en terre et en bois et le dernier état est caractérisé par des constructions en maçonnerie. Ce développement architectural correspond aux observations réalisées au centre de

l'agglomération mais il intervient ici plus tard. On peut donc imaginer que ce quartier était occupé par une population plus modeste que celle du centre-ville. Le statut des habitants pourra être précisé grâce à l'abondance d'objets archéologiques récoltés lors de la fouille. Outre la vaisselle en céramique, qui représente la plus forte proportion du mobilier, on recense notamment des instruments de toilette (épingles, cure-oreille), des outils et ustensiles (couteau, clef, stylet, etc.), des bijoux (fibules, bagues, perles, etc.) ainsi qu'un petit autel domestique en calcaire destiné à honorer une divinité. L'unique témoignage d'une fréquentation antérieure à l'époque romaine est une sépulture à crémation aménagée dans les sables de la terrasse lacustre à plus de 4 m de profondeur. Les trois récipients en céramique déposés dans cette tombe avec les ossements brûlés du défunt peuvent être datés du Bronze final (env. 900 av. J.-C.). Cette découverte isolée complète un corpus de sépultures déjà bien étudié à Vidy.

Sébastien Freudiger

Investigations et documentation : Archeodunum.



Fig. 13. **LAUSANNE** – Vidy Tranchée du chauffage à distance. Dégagement d'un niveau de sol associé à un foyer en pierres et briques de terre cuite. Des fragments décorés de bronze sont méticuleusement mis au jour sur un lit de tuiles effondrées (photo Archeodunum SA).

LES CLÉES

Sur-les-Crêts

District du Jura-Nord vaudois

CN 1202 – 526 920 / 177 188

Néolithique - Âge du Bronze

Habitat

La campagne de fouille 2013 fait suite au diagnostic motivé en 2012 par l'extension d'une gravière par la société «Gravière de la Claie-aux-Moines SA» (cf. *AVd. Chroniques* 2012, p. 78-79).

Le site des Clées est situé sur un replat au pied de la chaîne du Jura, au-dessus de la plaine de l'Orbe entre les villages de L'Abergement et de La Russille, sur un substrat de dépôts fluvio-glaciaires qui forment une terrasse de *Kame*, à une altitude de 689 m. La partie centrale de la zone fouillée se trouve au-dessus d'une importante dépression dans le fluvio-glaciaire, comblée par un limon brun orangé sur lequel des empièvements ont été aménagés. Des dépressions de plus petite dimension situées en périphérie ont livré des vestiges préhistoriques. Deux foyers ont également été découverts.

La présence campaniforme est attestée par la découverte de céramique dans

des dépressions naturelles. Il s'agit d'un matériel homogène, de couleur rouge au dégraissant minéral bien visible. La datation ^{14}C permet de situer le comblement de ces dépressions à la fin du Néolithique, entre 2460 et 2140 BC cal. 2 sigma (ETH-51719 : 3818+-33 BP). Aucune structure d'habitation ou aire d'activité particulière n'a été mise en évidence.

Une phase du Bronze ancien (BzA1) est attestée par une fosse contenant une importante quantité de céramique de couleur beige à dégraissant grossier présentant des éléments de décors à cordon de section triangulaire et cordon digité ainsi que deux languettes à tenon. La datation par ^{14}C de la fosse permet de la situer chronologiquement entre 2140 et 1950 BC cal. 2 sigma (ETH-51720 : 3662+-25 BP). Un foyer isolé est également rattachable au Bronze ancien, la datation par ^{14}C ayant fourni un intervalle chronologique situé entre 1930-1750 BC cal. 2 sigma (ETH-51721 : 3521+-25 BP).

Plusieurs empièvements ont été mis au jour. L'un de forme circulaire (A2), dont l'autre partie se situe hors emprise des travaux, n'a livré aucun matériel datant. Seul un charbon prélevé dans sa périphérie fournit une datation du 11^e-12^e siècle

apr. J.-C., (ETH-51723 : 955+-24 = 1020-1160 AD cal. 2 sigma).

Dans la partie centrale du site, deux empièvements (A3/A16 et A38) se superposent. Ils sont généralement au contact, la couche intermédiaire ayant disparu. La partie supérieure semble remonter à la protohistoire, tandis que la partie inférieure pourrait remonter à la fin du Néolithique. Localement, le niveau archéologique repose sur une couche qui a livré une datation du Néolithique Moyen II (ETH-51722 : 5087+-26 BP = 3960-3790 BC cal. 2 sigma), permettant ainsi de fournir un *terminus post quem* pour l'occupation humaine du site. Le mobilier est hétérogène. Ce corpus comprend des éléments du Néolithique final, un fragment de bord caractéristique de La Tène D1a-début D2b, des tessons dont la pâte se rapproche des éléments campaniformes découverts dans les anomalies périphériques ainsi que du matériel métallique (trois clous, une agrafe).

Géraldine Nater et Alain Steudler

Investigations et documentation : AC.

Rapports : Géraldine Nater, Alain Steudler, *Les Clées. Sur les Crêts. Int. 10843. Campagne de fouille du 2 avril au 7 juin 2013*, Archéologie cantonale, Lausanne, juillet 2013.

Jean-Pierre Hurni, Jean Tercier, *CH - Les Clées (VD). Gravière Sur les Crêts. Fouille 2013. Charbons de bois. Rapport d'analyse radiocarbone par AMS LRD13/R6886R*, Moudon, 29 août 2013.

MOIRY

Eglise

District de Morges

CN 1222 – 524 580 / 166 830

Moyen Âge - Époque moderne

Ancien cimetière

Le déplacement d'une station transformatrice de la société Romande Energie SA vers le mur nord-ouest du jardin attenant à l'église de Moiry (fig. 14), a donné lieu à une courte intervention archéologique. En dépit de la surface restreinte, huit sépultures encore partiellement en place et trois lots d'ossements, ainsi que des os hors contexte, ont pu être rapidement dégagés et prélevés.

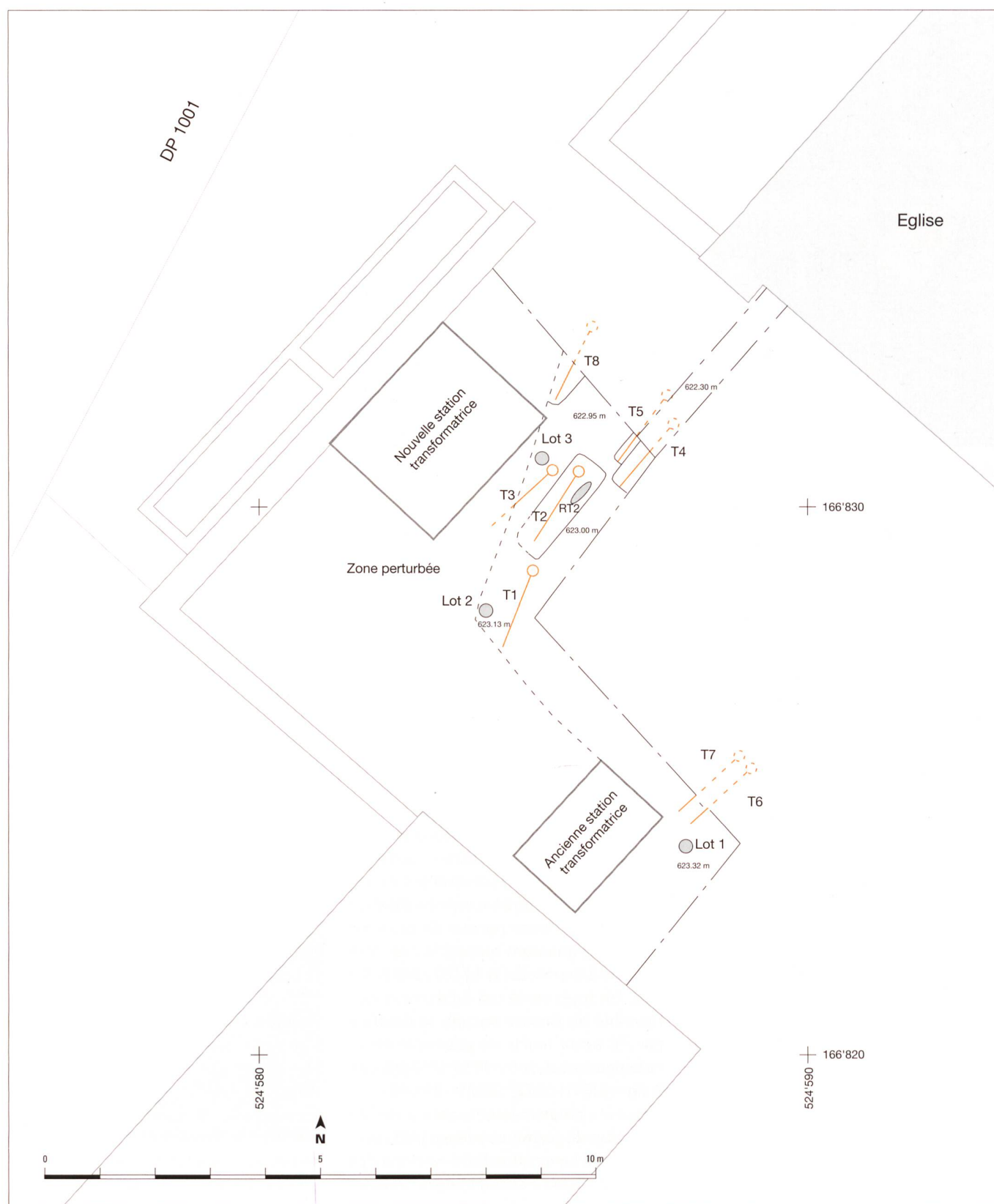


Fig. 14. MOIRY – Eglise. Plan de l'intervention et des vestiges mis au jour (DAO Archeodunum SA, Y. Buzzil).

Les tombes sont orientées selon un axe nord-sud, perpendiculaire à l'église, avec la tête au nord (fig. 14). L'examen du plan suggère une organisation assez régulière de l'espace funéraire, avec plusieurs « rangées » et des réutilisations de certains emplacements.

Au moins trois tombes comportaient des cercueils (T2, T5 et T6), attestés par des clous restés plus ou moins en place. Des clous semblables ont été récoltés dans deux ensembles d'os en position secondaire, qui pourraient ainsi correspondre à des cercueils détruits. Pour les cinq autres sépultures partiellement en place, les éléments conservés ne suffisent pas pour préciser leur mode d'aménagement. Les individus en place sont tous des adultes; deux sont masculins, un autre féminin, les cinq autres sont de sexe indéterminé. Le décompte effectué sur la totalité des ossements prélevés dans des tombes ou dans des lots indique un nombre minimum d'individus (NMI) de treize adultes et cinq immatures.

Malgré le nombre très restreint et le caractère très incomplet des squelettes, de nombreuses observations relatives à la paléopathologie ont pu être réalisées, en particulier sur les os des membres inférieurs des individus des tombes 1, 4 et 6. Elles témoignent de sollicitations mécaniques liées à une activité physique importante. D'autres individus présentent des lésions dentaires ou résultant d'autres pathologies, dont un cas possible de syphilis congénitale, diagnostic qui devra être confirmé par un spécialiste.

Les défunts étaient inhumés sans mobilier, conformément à ce que l'on observe habituellement dans les cimetières médiévaux et modernes. Une petite épingle (de linceul?) en bronze provient d'un lot d'ossements hors contexte (Lot 1).

A défaut de tout autre élément de datation, l'usage de cercueils cloués dans plusieurs inhumations suggère que cette petite portion de cimetière n'est pas antérieure au 14^e siècle. Le nom de Moiry apparaît dans les sources écrites au 11^e siècle (1011: *in villa moriei*). Si la construction du temple actuel remonte

à 1861, un plan de 1748 mentionne une chapelle et un cimetière à cet emplacement. Comme Moiry faisait partie de la paroisse de Cuarnens, il ne s'agissait cependant pas d'un cimetière paroissial à proprement parler. Seules des fouilles plus étendues ainsi que des recherches en archives seraient susceptibles de préciser l'origine, l'extension et la fonction de cet ensemble funéraire.

Lucie Steiner

.....
Investigations et documentation: Archeodunum.

Rapport: Lucie Steiner, Audrey Gallay, Moiry. Eglise. Int. 10875 / Aff. 338. Rapport de surveillance et de fouilles archéologiques du 24 au 28 mai 2013, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2014.

NYON

Rue de la Combe 13 (parcelle 497)

District de Nyon

CN 1261 – 507 555 / 137 460

Époque romaine - Moyen Âge

Insula – Fossé médiéval

La construction d'un immeuble a occasionné une intervention sur cette parcelle partiellement lotie (fig. 15).

Pour les vestiges d'époque romaine, le principal intérêt était la documentation des imposantes fondations du mur de fermeture oriental d'une *insula* située à La Muraz. Ces fondations de 1,20 m de largeur avaient été réutilisées par la suite comme mur de terrasse. La surprise a été

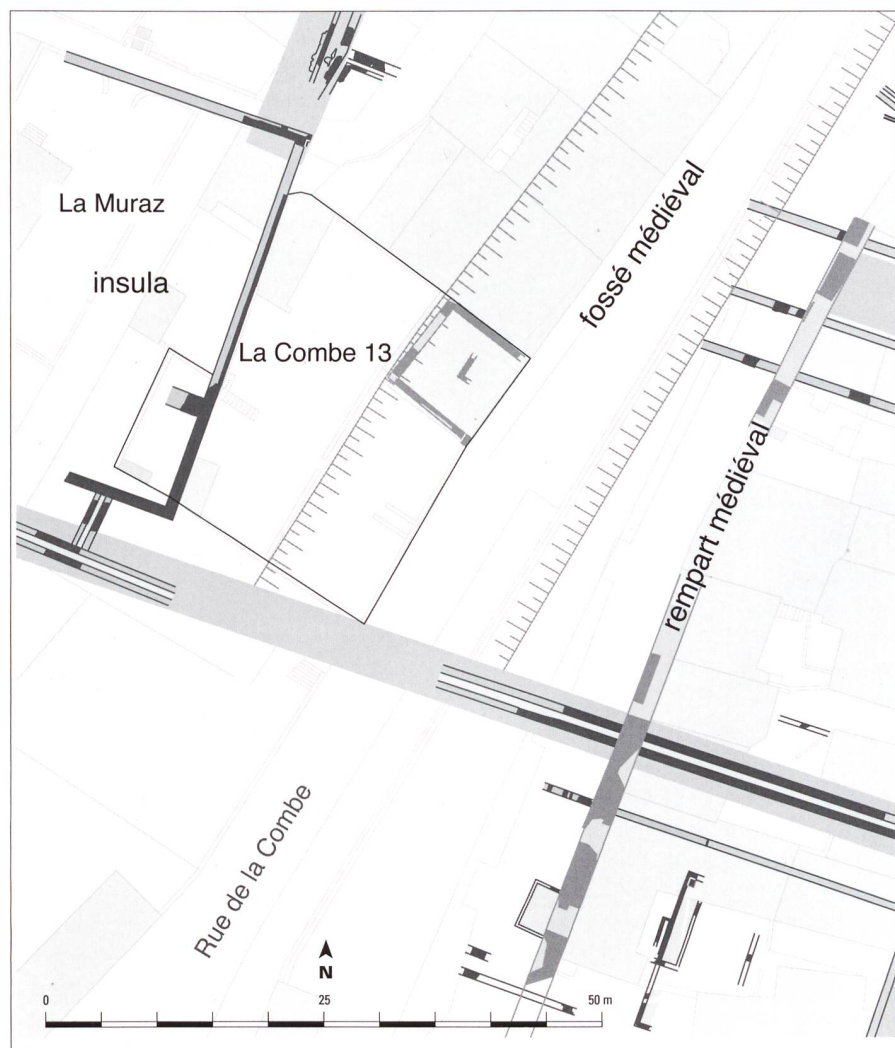


Fig. 15. NYON – Combe 13. Plan des vestiges relevés (DAO Archeodunum SA, Y. Buzzi).

le dégagement des soubassements d'une maçonnerie d'une largeur de 1,60 m, interne à l'*insula*, à angle droit avec le mur de façade. Les précédentes trouvailles faites à La Muraz laissaient soupçonner l'existence d'une riche *domus*, mais au vu de ces dernières découvertes il est possible que ce soit un bâtiment public. Le bord ouest du fossé lié au rempart de la ville médiévale et ses comblements, dont certains comportaient un peu de matériel de démolition romaine, ont été documentés par des coupes. Le fond du fossé, situé sous la Rue de la Combe, n'a toujours pas été atteint.

Après la désaffectation de cet ouvrage et son remblaiement partiel sans doute dans le courant du 18^e siècle, un alignement de maisons a été aménagé sur sa bordure ouest. L'une d'entre elles se trouvait sur la parcelle 497 ; ses vestiges mal-conservés, situés sous la maison actuelle, ont été documentés, ainsi que les aménagements en terrasses qui lui sont contemporains.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Christophe Henny, Nyon. Rue de la Combe 13 / parcelle 497. Int. 10907 / Aff. 198. Rapport de surveillance de terrassement et de fouilles archéologiques du 24 juillet au 18 novembre 2013, Archeodunum SA, Gollion, mars 2014.

NYON

Petite Prairie

District de Nyon

CN 1260 – 506 500 / 138 410

Époque romaine

Aqueduc

Le vaste plan de quartier situé à l'ouest de la ville actuelle de Nyon, à environ 600 m de l'agglomération romaine, a nécessité une intervention. Elle a mis en évidence un important tronçon de l'aqueduc reliant Divonne à Nyon. Le tracé dans le secteur de la Petite Prairie avait déjà été repéré dans trois sondages réalisés en 1995 (cf. ASSPA, 79, 1996, p. 261) et affiné par deux sondages complémentaires en 2012. La même année, une portion de 142,50 m de

cet ouvrage a été mise au jour à Divonne-Bains (Ain, France) (cf. Olivier Hauxart, Marie Caillet, Sylvain Coutterand, *L'aqueduc romain Divonne-Nyon à Divonne-Bains, les « Grands Champs », Rapport final d'opération archéologique*, HADÈS, Balma, mai 2013).

Outre l'aqueduc, un site de l'âge du Bronze a été décelé dans son voisinage, lors d'une campagne de sondages menée de novembre 2012 à janvier 2013 dans l'emprise du futur quartier (cf. *AVd. Chroniques 2012*, p. 80).

À la Petite Prairie, l'aqueduc a été dégagé sur près de 250 m dans l'emprise du projet. Il présente un virage marqué vers le sud-est en direction de la ville romaine. L'état de conservation de la structure est variable, de l'arasement quasi total à son extrémité ouest à une conservation intégrale à l'est de la fouille.

L'aqueduc était en souterrain dans ce secteur, comme lors de toutes les observations réalisées jusqu'à présent sur ce monument. Les dimensions externes de la construction sont d'environ 1,90 m de largeur sur 1,70 m de hauteur et ses dimensions internes sont de 90 cm de largeur pour 1,05 m de hauteur. La pente de la canalisation sur ce tronçon est importante, supérieure à 2,1%.

Comme lors des fouilles menées cette année à Borex (cf. Notice Borex p. 85), la construction ne comprend que peu de mortier de chaux, que ce soit dans l'appareil des piédroits ou dans celui de la voûte. Un drainage s'observe sous le piédroit amont de la canalisation. Le radier de la canalisation est constitué de graviers compactés. Les dalles de fond en terre cuite rectangulaires et plus exceptionnellement carrées ne sont conservées que localement. Une récupération importante de ces éléments de construction a eu lieu sans doute avant le comblement du canal.

En amont du virage, la maçonnerie du canal est remplacée par un appareil de blocs de calcaire, que ce soit pour le fond de canalisation ou les piédroits, sans qu'il soit possible d'affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une réfection (cf. *supra* p. 51). La traversée d'une zone de

terrain instable et humide pourrait avoir contraint les bâtisseurs à changer leur mode de construction.

Cette intervention a été la plus importante menée jusqu'à aujourd'hui sur l'aqueduc de Divonne à Nyon. D'autres opérations, de moindre ampleur, suivront à terme dans ce périmètre.

Christophe Henny

Investigations et documentation : Archeodunum.

NYON

Temple

District de Nyon

CN 1261 – 507 627 / 137 315

Époque romaine - Moyen Âge - Époque moderne

Egout, voie – Tombes

Les importants travaux de rénovation dans le temple, ancienne église Notre-Dame, ont permis d'effectuer diverses études archéologiques en sous-sol et sur les élévations.

La reprise en sous-œuvre de la sacristie, l'installation/remplacement des introductions et le projet de pavage dans les plates-bandes septentrionales, situées entre les contreforts du 19^e s., ont nécessité une surveillance archéologique et une fouille partielle des vestiges dégagés.

Diverses structures romaines ont été mises au jour à l'est de la sacristie : il s'agit de l'égout d'orientation est-ouest déjà connu, d'une autre canalisation de plus petites dimensions, et d'un mur parallèle qui rejoint les murs visibles dans la crypte sous le chœur. Le collecteur avait déjà été documenté lors des fouilles anciennes effectuées à l'occasion des grands travaux de restauration du temple en 1925, puis lors de la restauration de la tour de l'Horloge en 1994 (cf. ASSPA, 78, 1995, p. 221) et de la rénovation des services dans les rues adjacentes en 1995 (cf. ASSPA, 79, 1996, p. 260). La canalisation maçonnée, avec fond de *tegulae*, semble antérieure à l'égout, qui récupère apparemment son piédroit méridional ;



Fig. 16. **NYON** – Temple de Nyon. Plate-bande CN1, inhumations T1-T2 et T3. En arrière-plan au centre pavage médiéval et à droite massif maçonné qui pourrait correspondre à un soubassement romain tardif (photo Archéotech SA, C. Laurent).

on l'a également retrouvée sous le mur nord de la sacristie lors du percement en sous-œuvre. Le collecteur est également apparu à l'intérieur de la sacristie dans le caisson destiné aux introductions, sous un niveau de route probablement romain. Ce dernier est constitué d'un niveau de graviers fortement induré, pris dans une couche sableuse, enrichie de chaux, puis rechargé à plusieurs reprises, notamment avec de la terre cuite concassée. La route et l'égout ont été entamés par deux murs tardifs, antérieurs aux chapelles latérales, l'un d'orientation nord-sud ensuite repris par le mur oriental de la chapelle latérale nord/mur occidental de la sacristie, l'autre d'orientation est-ouest, décalé par rapport aux fondations de la façade nord de la sacristie. Divers niveaux de travail en relation

avec la construction de la chapelle latérale nord ou de la sacristie elle-même ont également été identifiés, ainsi que quelques inhumations, dont une importante réduction comptant au moins sept individus. Leur datation doit être comprise entre le Moyen Âge et 1755, date à laquelle fut édictée la première ordonnance interdisant des inhumations dans l'église.

Dans les anciennes plates-bandes (CN1 et CN2) situées en façade nord, les découvertes concernent essentiellement des inhumations orientées selon un axe ouest-est liées à l'église et à l'ensemble conventuel (fig. 16); certaines sont antérieures à la construction des chapelles latérales (soit avant la seconde moitié du 15^e siècle environ) comme c'était le cas pour l'inhumation mise au jour en 2008

à l'intérieur, qui se trouvait partiellement prise sous le mur nord de la chapelle centrale (CN2). Une structure maçonnée qui pourrait être romaine y est également apparue, ainsi qu'un empierrement, perturbé par quelques-unes des tombes, qui correspond sans doute à un niveau de circulation médiéval. Pour rappel, une vingtaine de sépultures avaient également été découvertes lors des fouilles aux rues du Temple et du Collège, concentrées essentiellement à l'angle nord-ouest du temple.

Anna Pedrucci et Mathias Glaus

Investigations et documentation : Archéotech.

ORNY

Sous-Mormont

District de Morges

CN 1222 – 529 680 / 168 480

Âge du Bronze – Hallstatt – Moyen Âge

Tombe – Habitat

L'ouverture d'une nouvelle gravière sur la commune d'Orny a conduit l'Archéologie cantonale à prescrire des sondages de diagnostic sur le secteur menacé par l'exploitation. Les parcelles concernées se situent dans la plaine alluviale du Nozon, au pied nord de la colline du Mormont. L'opération a révélé plusieurs trous de poteaux d'époque indéterminée, concentrés au sud-est de la surface sondée ainsi que les vestiges d'une tombe à incinération datée du premier Âge du Fer (HaD1). Cette dernière est matérialisée par une faible quantité d'ossements brûlés disposés en pleine terre, appartenant à un individu adulte ou à un grand adolescent. Ces restes humains sont associés à des éléments de parure, un disque ajouré (fig. 17) et un brassard-tonnelet caractéristiques du HaD1, fragmentaires et incomplets, qui ont subi une déformation par le feu. Des tessons de céramique protohistorique ont également été découverts. En raison de l'urgence des travaux, un plan d'intervention a été défini avec l'exploitant pour réaliser la fouille des zones où se concentrent les anomalies repérées, en fonction de l'avancement de la gravière.

La première phase d'investigations, entreprise dans l'angle sud-est de la surface menacée, a mis en évidence une occupation remontant au moins au Bronze final. Il s'agit de lambeaux de couche organique piégés dans des dépressions naturelles, qui ont livré trois foyers à pierres chauffées associés à une faible quantité de céramique et d'ossements animaux. Les alluvions provenant du Nozon, qui ont lessivé le terrain en dispersant les rares éléments de mobilier céramique, a en grande partie oblitéré ce niveau. Des fonds de trous de poteaux découverts sous ces dépôts pourraient attester une phase d'occupation plus



Fig. 17. ORNY – Sous-Mormont. Fragments d'une parure en bronze composée de cercles concentriques autour d'un disque ajouré (photo Archeodunum SA).

ancienne. Des analyses radiocarbone, effectuée sur des charbons provenant de leur remplissage, permettent de faire remonter deux de ces structures au Mésolithique ancien. Toutefois, aucun élément caractéristique contemporain n'a été mis au jour ; il n'est pas possible de rechercher le plan d'éventuels aménagements au sein de ces structures, dont le niveau d'implantation a été érodé et qui peuvent donc appartenir à des phases chronologiques distinctes.

Ce secteur a encore été fréquenté durant l'Antiquité et le Moyen Âge, comme l'attestent les nombreuses monnaies découvertes. Elles ne peuvent pas être rattachées à des couches d'occupation et semblent résulter de pertes accidentelles lors de périodes où le pied du Mormont servait de lieu de passage. Elles se retrouvent localement mélangées avec des tessons de céramique protohistorique, probablement en raison des labours qui ont profondément entaillé le terrain. Enfin, les nombreuses coulures de bronze pourraient résulter d'activités métallurgiques dont les structures ont disparu.

La deuxième phase de fouille, réalisée plus à l'ouest, a révélé plusieurs concentrations de charbon et de sédiment rubéfié qui s'inscrivent dans des dépressions de forme variable. Il s'agit de chablis brûlés dont la fréquence sur une vaste surface suggère qu'ils ont été volontairement incendiés, même si aucune trace d'occupation directe n'a été repérée dans cette zone. Ces vestiges, également scellés par des alluvions qui ont érodé leur niveau d'ouverture, ne peuvent être rattachés à aucune couche en particulier. Toutefois, les nombreux charbons prélevés devraient permettre de dater cette phase d'essartage.

Dorian Maroelli

Investigations et documentation : Archeodunum.

PAYERNE

Place du Marché

District Broye-Vully

CN 1184 – 561 714 / 185 611

Moyen Âge – Époque moderne

Cimetière – Habitat

La surveillance archéologique d'une tranchée passant dans le secteur de l'abbatiale de Payerne a confirmé la densité de vestiges archéologiques sous la Place du Marché. Ceux-ci se trouvaient le plus souvent endommagés par d'anciens réaménagements survenus depuis l'abandon du cimetière de l'abbatiale au milieu du 16^e s. jusqu'à aujourd'hui. Cette opération a permis d'estimer l'étendue du cimetière de l'abbatiale, sa densité en individus et le niveau d'apparition des tombes qui, à certains endroits, se trouve directement sous le bitume actuel (fig. 18).

Des vestiges de construction ou aménagements ont également été identifiés. Ils sont mentionnés sur d'anciens cadastres. Il s'agit de l'ancien mur d'angle entre la rue du Collège et la rue du Marché, de l'angle nord-est d'anciennes écuries détruites en 1864 et enfin, la base partiellement détruite de l'ancienne fontaine déplacée cette même année.

Le mobilier archéologique ne permet pas de dater ces vestiges, mais une recherche plus poussée aux archives communales de la ville ainsi qu'une fouille en extension répondront aux lacunes et imprécisions liées à ce genre d'intervention.

Christophe Chauvel

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Christophe Chauvel, Payerne. Place du Marché. Int 10927 / Aff. 353. Intervention du 7 octobre au 8 novembre 2013, Archeodunum SA, Gollion, mars 2014.



Fig. 18. PAYERNE – Place du Marché. Niveau d'apparition des tombes, vue en direction du nord-ouest (photo Archeodunum SA).

PRANGINS

En Messerin

District de Nyon

CN 1261 – 508 442 / 140 541

Époque romaine

Etablissement rural

Cette opération a été menée préalablement à l'extension de la gravière au lieu-dit En Messerin sur la commune de Prangins. Les premiers sondages effectués par l'entreprise ARIA en avril 2013 ont révélé la présence de murs au nord-est de la parcelle. Une aire d'environ 600 m² a pu être délimitée pour une fouille extensive qui a dégagé les fondations en galets d'un bâtiment antique.

De forme rectangulaire, il mesure 11 m par 14 m et se compose de trois pièces bordées d'une quatrième au sud (fig. 19). Des lambeaux de radier de sol ont été observés dans les locaux, plus particulièrement le long des murs. L'absence

de restes de foyer indique qu'il ne s'agit pas d'un habitat ; de même, les fonctions artisanales doivent être écartées, faute de déchets caractéristiques.

Le plan du bâtiment n'est pas celui d'une grange romaine « classique » et pourrait correspondre à un édifice ayant accueilli des animaux domestiques.

Aucune autre structure n'a été découverte dans ses environs immédiats. Le site n'a livré que très peu de matériel et c'est surtout la présence de *tegulae* et d'*imbrices* qui permet de proposer une datation romaine de l'ensemble et atteste l'existence d'une toiture recouverte de tuile. Cette construction est vraisemblablement en lien avec l'établissement romain (*villa*?) des *Murettes* situé à 400 m du site sur la commune de Duillier ou celui de *Benex* en limite orientale du village de Prangins.

Le bâtiment dégagé à En Messerin peut être considéré comme un édifice « intercalaire ». Ce type de construction qui

n'est lié ni à une agglomération, ni à un domaine, est peu connu pour la région mais le potentiel de nouvelles identifications est encore grand. Cette découverte pose d'intéressantes questions sur l'occupation du terroir des environs de la *Colonia Iulia Equestris* (Nyon) et montre que le tissu rural n'est pas uniquement constitué de grandes *villae*.

Bastien Julita

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapports : Gabriele Giozza, Manuel Mottet, Prangins. En Messerin. Surveillance archéologique. Extension de la gravière secteur ouest Messerin et secteur est « Foliouse ». Int. 10847. Rapport d'activité avril 2013, ARIA SA, Sion, juin 2013.
Bastien Julita, Prangins. En Messerin. Gravière. Int. 10889 / Aff. 341. Rapport de fouilles 11 au 19 juin 2013, Archeodunum SA, Gollion, août 2013.
Gabriele Giozza, Manuel Mottet, Prangins. En Messerin. Surveillance archéologique. Extension de la gravière secteur ouest « Messerin » et secteur est « Foliouse ». Etape 2. Août 2013. Rapport d'activité, ARIA SA, Sion, septembre 2013.



Fig. 19. PRANGINS – En Messerin. Vue générale du bâtiment (photo Archéotech SA).



Fig. 20. **VEVEY** – Rue d'Italie 22. Parement externe du mur de ville. A gauche l'archère orientale avec l'exhaussement de la tablette [photo Archéotech SA, M. Glaus].

VEVEY

Rue d'Italie 22

District Riviera-Pays d'Enhaut
CN 1243 – 554 863 / 145 408

Moyen Âge - Époque moderne

Rempart

La rénovation du théâtre de l'Oriental a fait l'objet d'un suivi archéologique lors de l'abaissement du sol sous la salle de spectacle. Un tronçon du mur de ville médiéval ainsi que les fondations du chœur de l'ancienne chapelle catholique ont été mis au jour.

La section du rempart dégagée formait la limite septentrionale du bourg de Bottonens situé à l'extrémité orientale de la ville. L'enceinte, observée sur une longueur de 9,70 m, était conservée sur une hauteur de plus de 3,20 m. Elle était constituée d'une maçonnerie de galets assisés d'une largeur de 1,44 m. Elle était percée de deux archères, formées

d'un simple ébrasement et de larges chanfreins extérieurs taillés dans des blocs de molasse rouge. Le rempart, avec son appareillage de galets et la configuration de ses archères, est assez similaire à l'enceinte du Bourg-Franc construite bien avant, au milieu du 13^e siècle [cf. Valentine Chaudet, «L'établissement et le développement du Bourg-Franc de Vevey», *Moyen Age* 12, 2007/1]. Le bourg de Bottonens a été fondé entre 1317 et 1341 selon diverses mentions historiques. Le tronçon de l'enceinte étudié pourrait appartenir au dispositif d'origine, car aucune structure antérieure n'a été mise en évidence. Le remplissage du fossé a été observé à plus de 6 m du rempart, mais aucun mur de braies n'a été repéré lors de ces travaux.

Ultérieurement les archères ont été exhaussées avant d'être entièrement obturées (fig. 20).

Durant la période moderne, deux caves voûtées ont été aménagées au sud du

rempart et un passage ouvert dans la maçonnerie. Entre 1833 et 1834, la paroisse catholique a édifié une chapelle au-dessus des caves et du fossé, qui a été préalablement comblé. Les fondations du chœur, formant un espace d'environ 5 m², buttaient contre les restes du rempart dès lors enseveli.

Des escaliers en molasse reliant une des caves avec un jardin à l'arrière ont été dégagés contre la façade ouest du bâtiment. Ce plan perdurera lors de la transformation du lieu de culte en salle de spectacle en 1891. L'ancien chevet a été démoli lors de l'agrandissement du bâtiment en 1928, devenu salle de cinéma.

Susan Ebbutt et Mathias Glaus

Investigations et documentation : AC et Archéotech.
Rapports : Susan Ebbutt, *Vevey – Théâtre de l'Oriental. Rapport d'intervention, Int. 10921*, Archéologie cantonale, Lausanne, 2014.

Mathias Glaus, *Vevey, Théâtre de l'Oriental, Rue d'Italie 22, rempart de ville, constat archéologique sur les maçonneries, Int. 11011, Aff. 877.2*, Archéotech SA, Epalinges, juin 2014.

VUFFLENS-LE-CHÂTEAU

Domaine de la Balle

District de Morges

CN 1242 – 526 230 / 153 070

Moyen Âge - Époque moderne

Tombes – Habitat

L'agrandissement des locaux agricoles et viticoles du Domaine de la Balle, situés dans l'emprise du bourg médiéval à Vufflens-le-Château, a mis au jour différents éléments maçonnés, une inhumation de cheval et une tombe humaine. Les travaux de creuse étant répartis de manière discontinue dans la surface de la parcelle, il est pour l'heure très difficile de comprendre les liens qui unissent ces différents éléments.

Il apparaît néanmoins que les vestiges

de fondations de murs, construits principalement en molasse ou en calcaire, et l'aménagement de terrasses creusées dans le terrain en place ont permis d'agencer des espaces clos ainsi que des surfaces aplanies dans la partie nord de la parcelle qui est très pentue.

Le squelette de cheval a été découvert au sud de la parcelle dans l'emprise d'une des longrines qui soutiendra le bâtiment à venir. La dépouille est complète mais les pattes avant et arrière ont été détachées du reste du corps pour être déposées dans l'axe de l'inhumation (fig. 21). Son implantation stratigraphique n'est pas claire au vu de l'homogénéité sédimentaire presque totale entre la moraine et les couches remaniées. Une analyse ^{14}C est en cours afin de proposer une datation. A quelques mètres de cet animal, une

tombe en coffre d'épicéa (détermination de Jean Tercier, LRD, Moudon) est apparue (fig. 22). Il s'agit vraisemblablement de l'inhumation d'un homme jeune (détermination d'Audrey Gallay, Archéodunum SA, Gollion). Aucune structure maçonnée ou marquage au sol n'a pu être observé dans ses abords immédiats. De plus, aucun matériel datant n'a pu être recueilli; seules les fiches en fer destinées à maintenir ensemble les différentes planches du cercueil ont pu être observées et prélevées. Les restes de bois n'étant pas suffisamment bien conservés pour une datation dendrochronologique, une analyse ^{14}C est également en cours.

Cécile Laurent

Investigations et documentation : Archéotech.



Fig. 21. VUFFLENS-LE-CHÂTEAU – Domaine de la Balle. Squelette de cheval mis au jour au fond d'une tranchée (photo Archéotech SA).

YVERDON-LES-BAINS

Rue des Jordils

District du Jura-Nord vaudois

CN 1203 – 539 050 / 180 840

Époque romaine

Habitat, fossés

L'intervention s'est déroulée lors de la réfection des services de la rue des Jordils, dans deux secteurs distincts, entre les rues des Moulins et Roger-de-Guimps et entre les rues Pestalozzi et du Valentin. Le premier tronçon touche une zone peu fréquentée durant l'époque romaine, en bordure septentrionale du cordon littoral III, à proximité du lac. Deux tranchées d'une longueur cumulée de 220 m ont été creusées sous surveillance. Quatre structures en creux, des chenaux naturels ou des fossés, ont été découvertes. Implantées dans les niveaux supérieurs du cordon littoral, elles comportent du mobilier céramique daté des 1^{er} et 2^e siècles, comme le niveau de fréquentation qui les scelle. Ces résultats confirment la nature de l'occupation de ce secteur d'*Eburodunum* durant la période romaine.

Dans le second secteur, plusieurs tran-



Fig. 22. **VUFFLENS-LE-CHÂTEAU** – Domaine de la Balle. La tombe en coffre d'épicéa entièrement dégagée (photo Archéotech SA).

chées et caissons ont été ouverts. Trois murs ont été mis en évidence perpendiculairement aux tranchées.

Cette intervention confirme la présence de bâtiments datés de la période romaine à la rue des Jordils, près de la rue Pestalozzi, et complète les observations effectuées en 2004, où plusieurs murs ainsi que le sanctuaire de l'ouest ont été identifiés [cf. François Menna, Anne Schopfer, « Un sanctuaire gallo-romain du début du Haut-Empire à l'entrée ouest du vicus d'Eburodunum/Yverdon VD », *ASSPA*, 87, 2004, p. 303-311 et *RHV*, 113, 2005, p. 260]. Elle permet également d'obtenir une coupe stratigraphique de référence de 380 m de longueur, entre la rue des Moulins et le Canal Oriental actuel, qui se situe à l'emplacement du lit de la Thièle entre la Tène finale et le Haut Moyen Âge. Cette tranchée de référence s'ajoute à celle de la rue des Philosophes qui couvre une distance de plus de 400 m [cf. AAS, 91, 2008, p. 214-215]. Ensemble, elles offrent sur 800 m de longueur une vue complète de la partie centrale du cordon littoral III. Cela permet d'appréhender les interactions entre les problématiques archéologiques et paléoenvironnementales à partir de la période romaine dans le cas

présent. En effet, les occupations plus anciennes attestées dans le Parc Piguet et à l'extrémité orientale de la rue sont situées sous le fond de fouille atteint lors des travaux de réfection, tant en 2004 qu'en 2013.

François Menna

.....
Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : François Menna, Anne Schopfer, Yverdon-les-Bains. Rue des Jordils. Int. 10850/Aff. 536. Rapport sur les investigations archéologiques dans le cadre du remplacement des canalisations eau-gaz-électricité (30 avril-10 juin et 26 juin-18 novembre 2013), Archeodunum SA, Gollion, février 2014.

YVERDON-LES-BAINS

Rue du Lac 11

District du Jura-Nord vaudois
CN 1203 – 538 990 / 181 190

Époque moderne

Maison bourgeoise

Les travaux de rénovation lourde, entrepris dans l'ancienne boucherie de la rue du Lac 11 pour la transformer en appartements, ont nécessité une surveillance archéologique. Lors de notre intervention, la plus grande partie des

sols et plafonds avait déjà disparu et les travaux de creuse avaient commencé. Le suivi archéologique de l'abaissement des niveaux au rez-de-chaussée pour les installations techniques et l'aménagement d'un ascenseur constitue l'essentiel de notre intervention, mais quelques observations succinctes sur les élévations ont aussi pu être effectuées, de même que des datations dendrochronologiques.

Ces dernières ont porté sur les solives du deuxième étage côté rue, fournissant pour ces bois une date d'abattage comprise entre 1445 et 1447, et sur l'escalier qui dessert les étages dans la cour. Pour celui-ci la datation correspond à la reconstruction du mur arrière de la cour après un incendie, soit automne/hiver 1662/63, en tout cas pour le noyau central et les balustres supérieures.

Le rez-de-chaussée, où se sont concentrées nos investigations, se subdivise en trois locaux, le magasin sur rue, la cour intérieure et l'arrière-boutique/cave.

Les niveaux de sols de ces locaux ont été abaissés entre 20 et 40 cm selon les endroits, mettant au jour diverses structures : la surface de la cave était recouverte d'un pavage irrégulier de petits boulets, présentant des alignements de

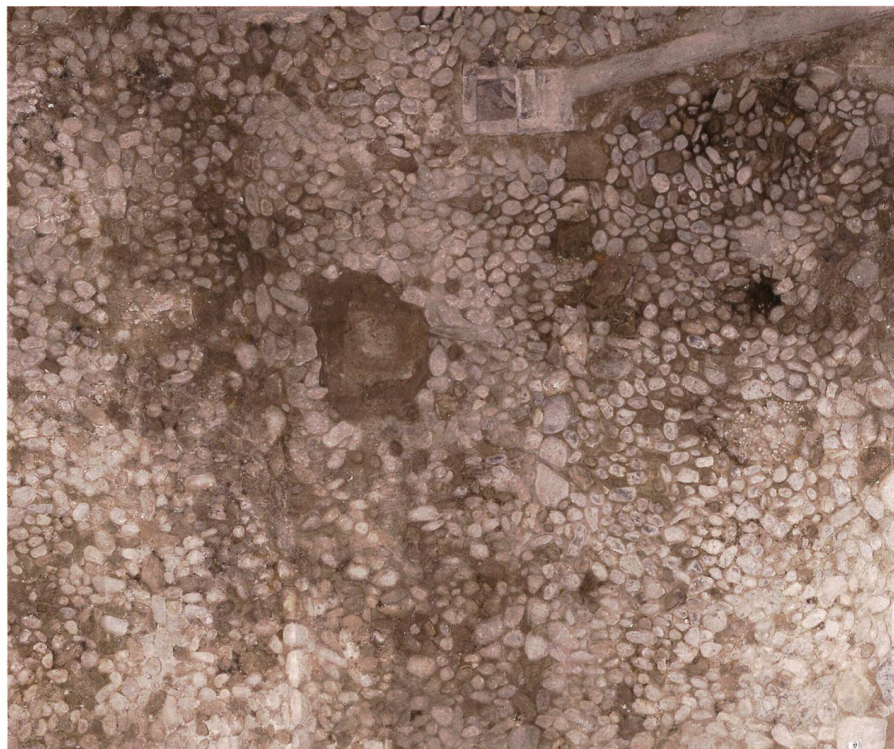


Fig. 23. **YVERDON-LES-BAINS** – Rue du Lac 11. Pavage de galets situé dans la cave (orthophoto Archéotech SA).

galets de chant, séparant des allées, destinées certainement à délimiter des zones de stockage [fig. 23]. Le matériel contenu dans le remblai servant de niveau de pose date entre la seconde moitié du 16^e et le début du 17^e siècle. Sous ce sol, les tranchées de fondation des murs étaient bien visibles, ainsi que deux grandes fosses et un fond de cuve, conservé sous forme de dallage d'un diamètre interne de 96 cm et qui entamaient les sables lacustres. Dans la cour, lors du creusement de la fosse de l'ascenseur, sous un épais remblai de démolition est apparu un muret circulaire en pierres sèches, d'un diamètre intérieur de 1,10 m conservé sur 5 à 7 assises; il pourrait s'agir de l'amorce d'un puits inachevé. Dans le magasin, le remplacement des canalisations situées le long de la paroi mitoyenne nord-ouest a permis d'observer en coupe une structure de combustion implantée dans les sables lacustres. Elle est constituée d'un niveau d'argile rubéfié recouvrant des dalles de molasse; la base du foyer se situe à une altitude

inférieure aux fondations de la maison et doit être antérieure à cette dernière. Cette structure a été ultérieurement scellée par une succession de niveaux de sol argileux.

L'absence de corrélation stratigraphique entre les divers éléments ainsi que le peu d'éléments observés en élévation, ne permettent pas de proposer une chronologie relative de l'ensemble.

Mathias Glaus et Anna Pedrucci

Investigations et documentation : Archéotech.

YVONAND

Mordagne (rue de Mortaigne 12)
District du Jura-Nord vaudois
CN 1183 – 546 327 / 183 517

Époque romaine

Habitat

Ces fouilles complètent le suivi des travaux de réaménagement d'une habitation privée, proche de la *villa rustica* de

Mordagne. L'intervention a exhumé un bâtiment inédit, en lien peut-être avec la *pars urbana* de l'établissement. Il s'agit de deux murs très arasés, chaînés à angle droit, de même orientation que le plan général du corps d'habitation de la *villa*. Ils ne sont conservés que sur une à trois assises de moellons de calcaire jaune liés au mortier, s'élevant sur des fondations de boulets en pleine terre. Ces constructions recoupent une couche de démolition suggérant que la zone a connu plusieurs phases d'occupation. La fonction de l'édifice est inconnue mais des restes d'enduits à la chaux blanc et des fragments de plaquage en calcaire poli témoignent du soin apporté à sa réalisation, qui permet d'exclure une destination artisanale ou agricole.

Des traces de mortier de tuileau ainsi que des fragments de pilettes en terre cuite indiquent en outre la présence d'installations hydrauliques et d'un hypocauste dans le secteur, sans que ces éléments ne puissent être rattachés avec certitude à l'édifice mis au jour.

Le soubassement d'un troisième mur a été observé en tranchée mais sa relation avec les autres structures est indéterminée. La fouille a également révélé un solin de pierres sèches qui complète le plan de constructions en terre et bois déjà reconnues sous la rue adjacente.

Dorian Maroelli

Investigations et documentation : Archeodunum.
Rapport : Dorian Maroelli, Yvonand. *Mordagne. Rue de Mortaigne 12. Int. 10863 / Aff. 339. Rapport final d'opération d'archéologie préventive du 21 au 27 mai 2013*, Archeodunum SA, Gollion, janvier 2014.

Nyon – Petite Prairie. Vue aérienne de l'aqueduc (photo Archéotech SA).

